



Assemblée générale électorale du CNAFAL – Boulazac, samedi 16 septembre 2017

Allocation de Madame la Préfète

Monsieur le Président du Conseil national des associations familiales laïques,

Madame la Présidente du Conseil départemental des associations familiales laïques de la Dordogne,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs,



Je suis très heureuse d'être aujourd'hui à vos côtés pour cette Assemblée générale si spéciale, 50 ans après la création du Conseil national des associations familiales laïques par des femmes et des hommes de ce département, la Dordogne. C'est ici que les premières associations familiales laïques avaient été créées après-guerre, dans le sillage de la Résistance et dans la fidélité à son esprit.

Je veux, pour commencer, **remercier très chaleureusement**

Monsieur le Président du CNAFAL et Madame la Présidente du CDAFAL de la Dordogne pour leur invitation.

Le Conseil national des associations familiales laïques occupe une place particulière dans le paysage des associations familiales en France. Depuis sa création, il est profondément attaché à représenter et défendre les familles, toutes les familles, sur tous les territoires et notamment les territoires ruraux. Toutes les familles dans leurs différences, dans leur diversité, dans la variété de leurs formes et de leurs aspirations.

Vous récusez d'ailleurs l'idée qu'il y ait un « modèle familial » ou une « famille-type », car vous savez tout ce que ces expressions, apparemment anodines, peuvent impliquer d'inégalités, de discriminations, de préjugés.

Au coeur de la solidarité

Oui, les valeurs que porte le CNAFAL, que portent ses conseils départementaux dans nos territoires, **s'enracinent dans notre pacte républicain.**

Je pense d'abord à la laïcité, qui est au fondement-même de votre identité et de votre action. La laïcité, c'est un principe de liberté pour chacun, un vecteur d'égalité entre tous, mais aussi une protection accordée à chaque citoyen, croyant ou incroyant, sur laquelle l'Etat, soyez-en sûrs, ne transigera pas, ne cédera rien.

Je pense aussi à la solidarité, je dirais-même à la fraternité ; cette belle et grande idée que porte notre devise républicaine, c'est de la famille qu'elle nous vient. Notre pays en a fait une promesse adressée à chacun, qu'il ne sera pas laissé au bord du chemin, que la nation sera là, face aux accidents de la vie.

Oui, dans vos combats pour la laïcité, la santé, la protection de l'enfance, l'éducation, les droits humains, **vous dites haut et fort que les valeurs de la République ne sont pas, de doivent pas, être qu'une abstraction**, que des idéaux, mais qu'il faut les inscrire dans le réel, dans le quotidien.

Et ainsi, vous nourrissez et enrichissez, de façon irremplaçable, le débat public. Vous êtes, avec une **indépendance** que vous avez chevillée au corps, un **interlocuteur toujours constructif, disponible et exigeant des pouvoirs publics.** Et je veux vous assurer de la reconnaissance de l'Etat pour le travail que vous effectuez.

Les familles, dans leur diversité, reçoivent toute l'attention du gouvernement. La politique familiale fait partie de notre histoire nationale et est l'une de nos plus grandes forces. Mais toutes les politiques publiques, de l'éducation à la santé, de la culture à la justice, de la sécurité à l'emploi, sont pensées en considération des familles et construites pour les servir.

L'allocation adulte handicapé et le minimum vieillesse seront revalorisés dès 2018. La lutte contre la pauvreté des familles, notamment celles qui comprennent des jeunes enfants, est en effet une priorité gouvernementale.

Nous avons aussi une grande cause nationale – c'est ainsi que l'a définie le Premier Ministre – qui est l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et des mesures seront prises pour améliorer les congés maternité et les solutions de garde des enfants.

La Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, Marlène Schiappa, dont un message vous sera diffusé dans quelques instants, a également fait l'annonce récente de **l'ouverture à toutes les femmes, dès 2018, de la procréation médicalement assistée.** Attentif à toutes les consciences, respectueux des temporalités, le gouvernement a attendu sur ce sujet, l'avis favorable du Comité national d'éthique rendu fin juin. Je sais que cette mesure, qui est une mesure de justice sociale, constituait l'une de vos revendications.

(Mais dans le même temps, la France ne légalisera pas la GPA, car elle se fait une certaine idée de la dignité de la femme et ne peut transiger sur l'indisponibilité du corps humain).

Monsieur le Président, Madame la Présidente, sur ces quelques mots, je souhaitais vous redire mon plaisir d'être ici ce matin et vous souhaiter une très belle Assemblée générale.

L'Etat sera toujours à vos côtés pour écouter, pour comprendre pour échanger et pour faire vivre les valeurs que nous avons en commun.

Je vous remercie.